

ici pour savoir la réponse que j'avois à lui faire „

Qu'on compare ce que la religion inspire à ces bonnes filles, & ce qu'elles font avec tant d'ardeur & de contentement dans les repaires obscurs où la charité seule les conduit, avec les effets les plus vantés de l'*humanité* philosophique; l'on trouvera qu'il y a autant de fruit d'un côté, que de bruit de l'autre, autant de réalité dans la bienfaisance de celles dont on ne parle pas, que de parade & d'étalage dans ceux dont les moindres démarches sont consignées à la garrulité des gazettes.



*Théorie de l'intérêt de l'argent, tirée des principes du droit naturel, de la théologie & de la politique, contre l'abus de l'imputation de l'usure.* A Paris, chez Barrois 1780. 1 vol. in-12 de 306 p.

C'Est une matière bien délicate que l'auteur a entrepris de traiter, & l'on peut douter qu'il ait pris la peine de bien se mettre au fait de la chose. Il examine la nature du prêt à intérêt, & il discute les raisons qu'on a fait valoir dans ces derniers siècles, pour savoir s'il est usuraire ou non. Le sentiment que St. Thomas a établi sur l'usure, a été suivi par tous les scholastiques & les casuistes. Ce saint docteur a fondé la condamnation de la stipulation d'intérêt, 1°. sur